



≡ OËIL ≡

EVOLUTION DES PAYSAGES EN PROVINCE SUD

*Commune de
Moindou*



Observatoire de l'environnement
Province Sud • Nouvelle-Calédonie

SOMMAIRE

1. Présentation de la commune	4
a. Démographie et habitat	4
b. Géographie et gestion des milieux naturels.....	5
c. Contexte socio-économique et agricole	6
2. Description de l'occupation des sols	7
a. Etat des lieux 2010	7
b. Evolution 1998-2010.....	8
3. Indicateur d'artificialisation des espaces	9
a. Etat des lieux 2010	9
b. Evolution 1998-2010.....	11
c. Dynamiques d'évolution des milieux.....	13
4. Synthèse comparative	14
a. Artificialisation et typologie des communes	14
b. Cartogramme de synthèse	16
Conclusion.....	17

TABLE DES CARTES

<i>Carte 1 : Aménagements et activités humaines en 2012</i>	<i>4</i>
<i>Carte 2 : Zones d'intérêt écologique</i>	<i>5</i>
<i>Carte 3 : Zones règlementées d'un point de vue environnemental.....</i>	<i>6</i>
<i>Carte 4 : Occupation du sol en 2010</i>	<i>8</i>
<i>Carte 5 : Niveau d'artificialisation des espaces en 2010.....</i>	<i>11</i>
<i>Carte 6 : Dynamiques d'artificialisation des espaces entre 1998 et 2010.....</i>	<i>13</i>
<i>Carte 6 : Dynamiques d'artificialisation des espaces entre 1998 et 2010.....</i>	<i>17</i>

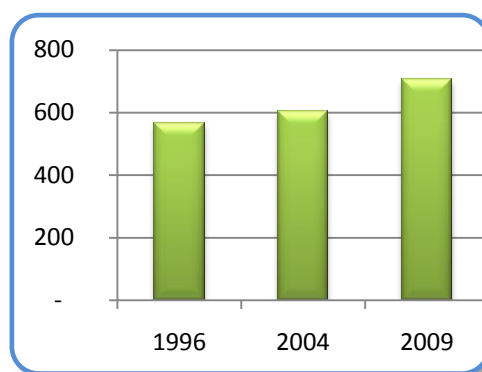
TABLE DES GRAPHIQUES

<i>Graphique 1 : Evolution de la population (source : ISEE).....</i>	<i>4</i>
<i>Graphique 2 : Répartition foncière en 2012 (source : ADRAF)</i>	<i>5</i>
<i>Graphique 3: Répartition communale des types de paysages en 2010.....</i>	<i>7</i>
<i>Graphique 4 : Evolution moyenne des différents paysages communaux entre 1998 et 2010</i>	<i>9</i>
<i>Graphique 5 : Niveau d'artificialisation des paysages communaux en 2010</i>	<i>10</i>
<i>Graphique 6 : Evolution moyenne de l'artificialisation des paysages communaux entre 1998 et 2010</i>	<i>12</i>
<i>Graphique 7 : Evolution réelle de l'artificialisation des espaces communaux entre 1998 et 2010</i>	<i>12</i>

1. Présentation de la commune

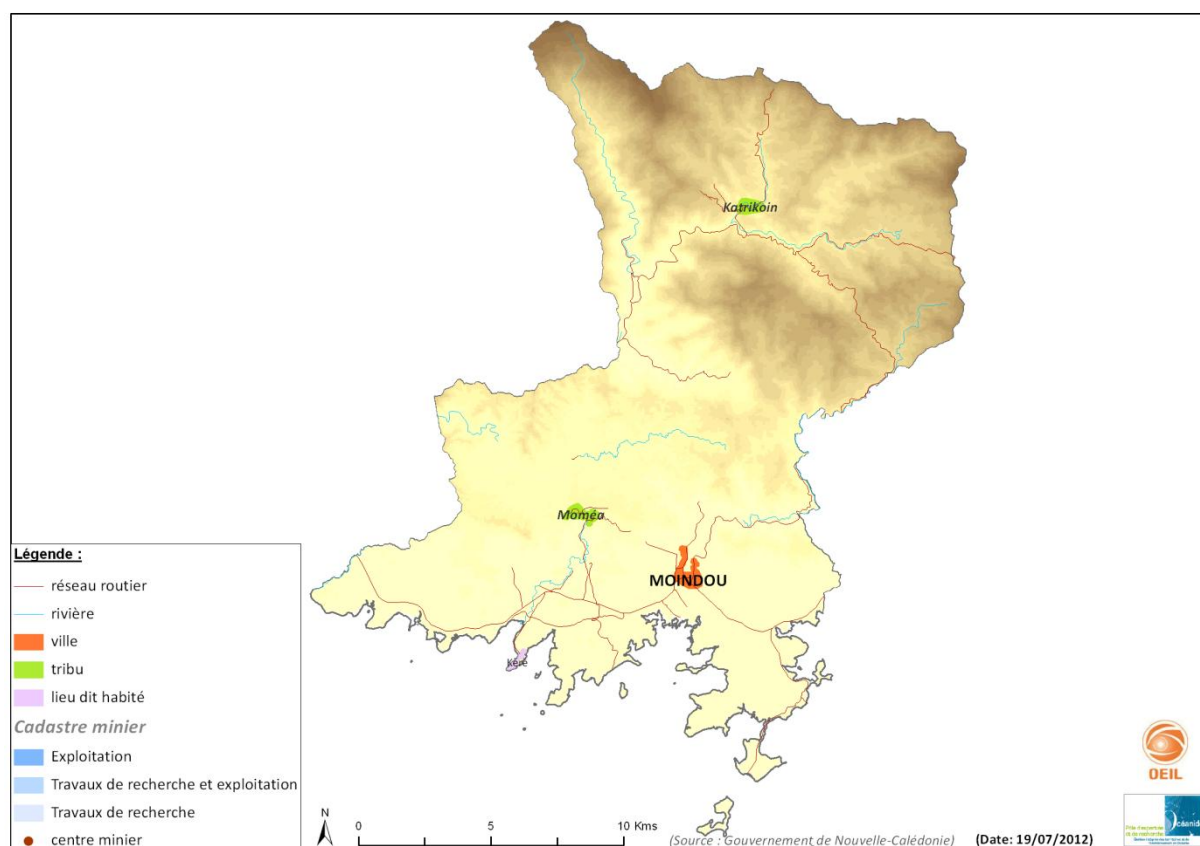
a. Démographie et habitat

La commune de Moindou a une surface de 320 km² pour une population de 704 habitants (recensement ISEE 2009), soit une densité de 2,2 hab./km². Elle a connu un taux de croissance démographique très faible entre 1996 et 2009 (1,8 % par an).



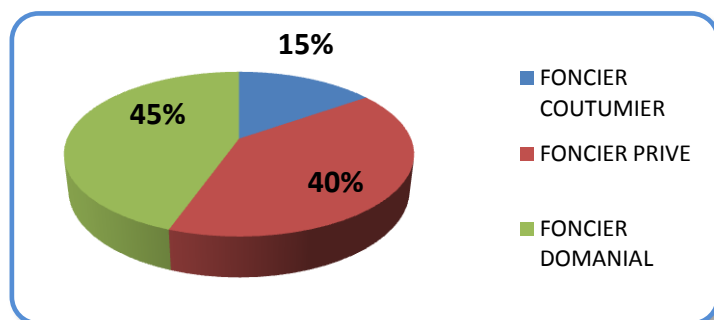
Graphique 1 : Evolution de la population (source : ISEE)

Les zones d'habitat sont réparties sur : un village le long de la RT1, et deux tribus situées dans la chaîne et dans la plaine. Aucune zone d'activité minière actuelle n'est recensée.



Carte 1 : Aménagements et activités humaines en 2012

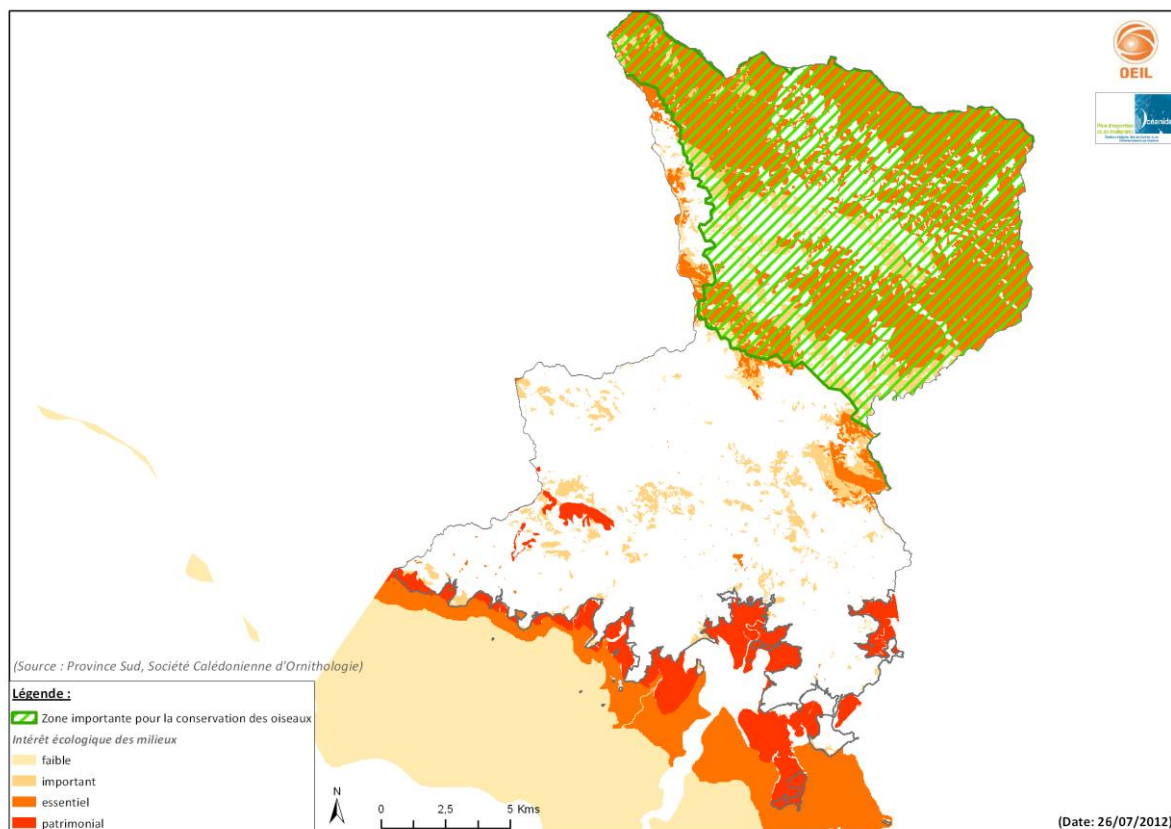
On compte deux tribus sur la commune. Le graphique ci-dessous indique la répartition foncière.



Graphique 2 : Répartition foncière en 2012 (source : ADRAF)

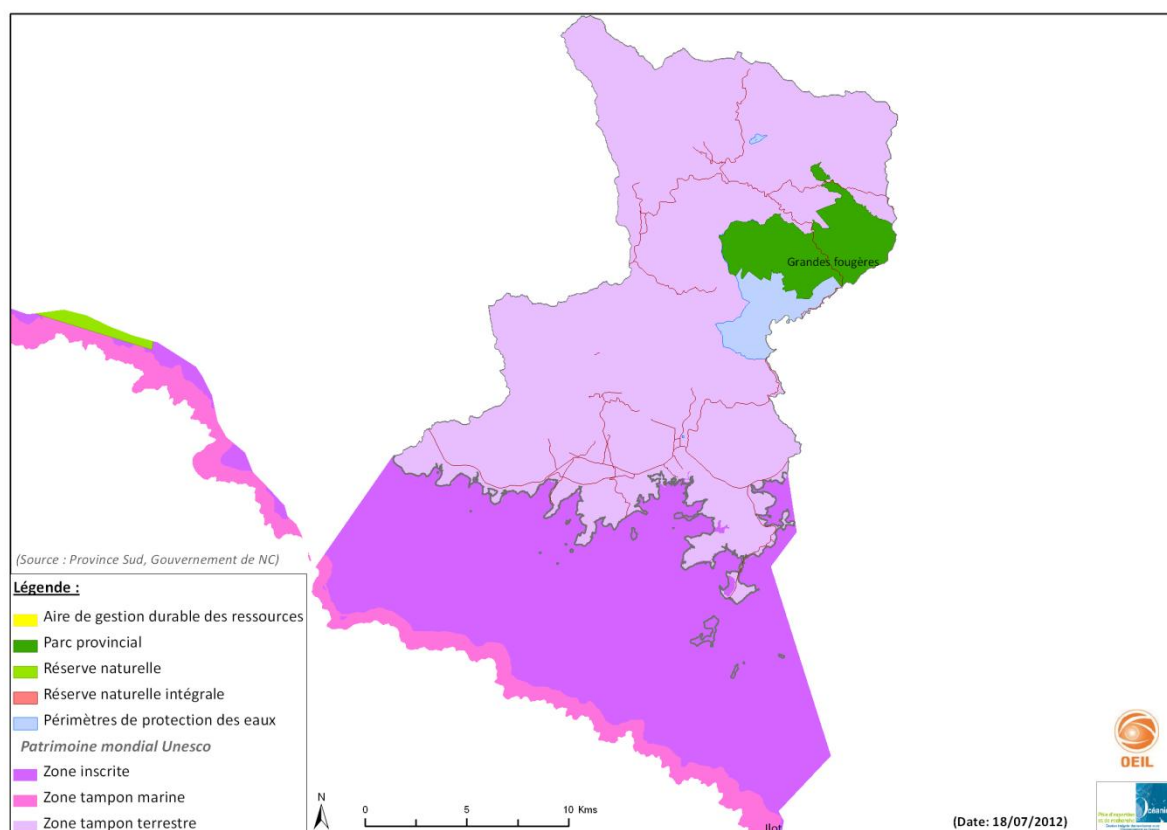
b. Géographie et gestion des milieux naturels

La pluviométrie est relativement faible en saison sèche par rapport aux autres communes, ce qui impactent les milieux naturels, notamment dans les plaines. Selon le classement de la Direction de l'Environnement de la province Sud, les milieux naturels sont assez riches : 37 % de la surface est classée comme zone d'intérêt écologique essentiel, et 46 % comme zone d'intérêt ornithologique selon la Société Calédonienne d'Ornithologie.



Carte 2 : Zones d'intérêt écologique

La commune de Moindou est préservée des activités minières, et entièrement constituée de zones règlementées d'un point de vue environnemental. 10% de la commune est inscrit comme périmètre de protection des eaux et 8% en tant qu'aire protégée (Parc provincial des Grandes Fougères)¹. Le reste de la surface communale est inscrit en tant que zone tampon terrestre de la Zone Côtière Ouest classée à l'Unesco, bien que cela n'implique pas forcément de réglementations strictes sur les aménagements.



Carte 3 : Zones règlementées d'un point de vue environnemental

c. Contexte socio-économique et agricole

Le secteur d'emploi est proportionnellement très orienté vers les activités agricoles (22,8 % contre 2,9% de moyenne à l'échelle provinciale). Le taux de chômage est moyen par rapport aux autres communes (14,4%), bien que la moyenne provinciale soit plus basse (9,6%) en raison du fort taux d'emploi dans le Grand Nouméa.

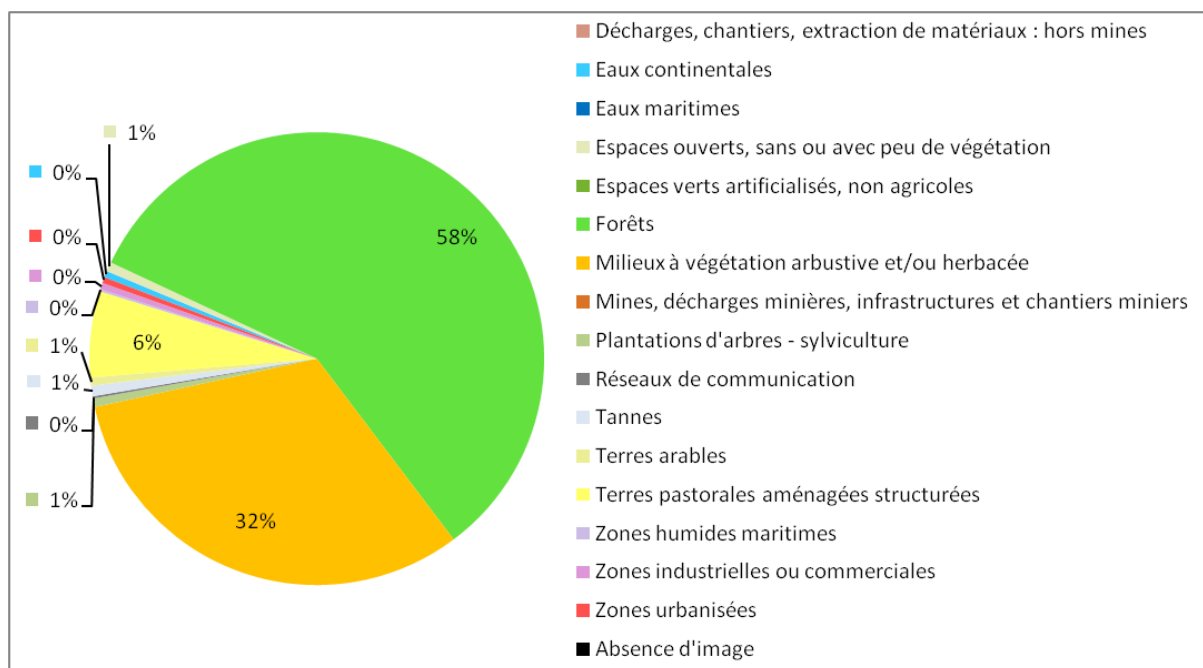
¹ Pour les périmètres de protection des eaux, la protection de l'environnement est un moyen pour préserver la qualité sanitaire de l'eau. Ces périmètres sont donc vastes et pas forcément ciblés sur des zones d'intérêt écologique fort.

Avec 61 exploitations, l'agriculture est fortement axée sur la commercialisation. La production végétale est centrée sur le maraîchage, l'arboriculture, les tubercules tropicaux. La production animale se concentre majoritairement sur les bovins, et les volailles. L'agriculture y est peu intensive, mais les paysages agricoles sont très artificialisés et la charge animale par hectare est au dessus de la moyenne Provinciale. Les données sont issues du recensement agricole 2004 de l'ISEE.

2. Description de l'occupation des sols

a. Etat des lieux 2010

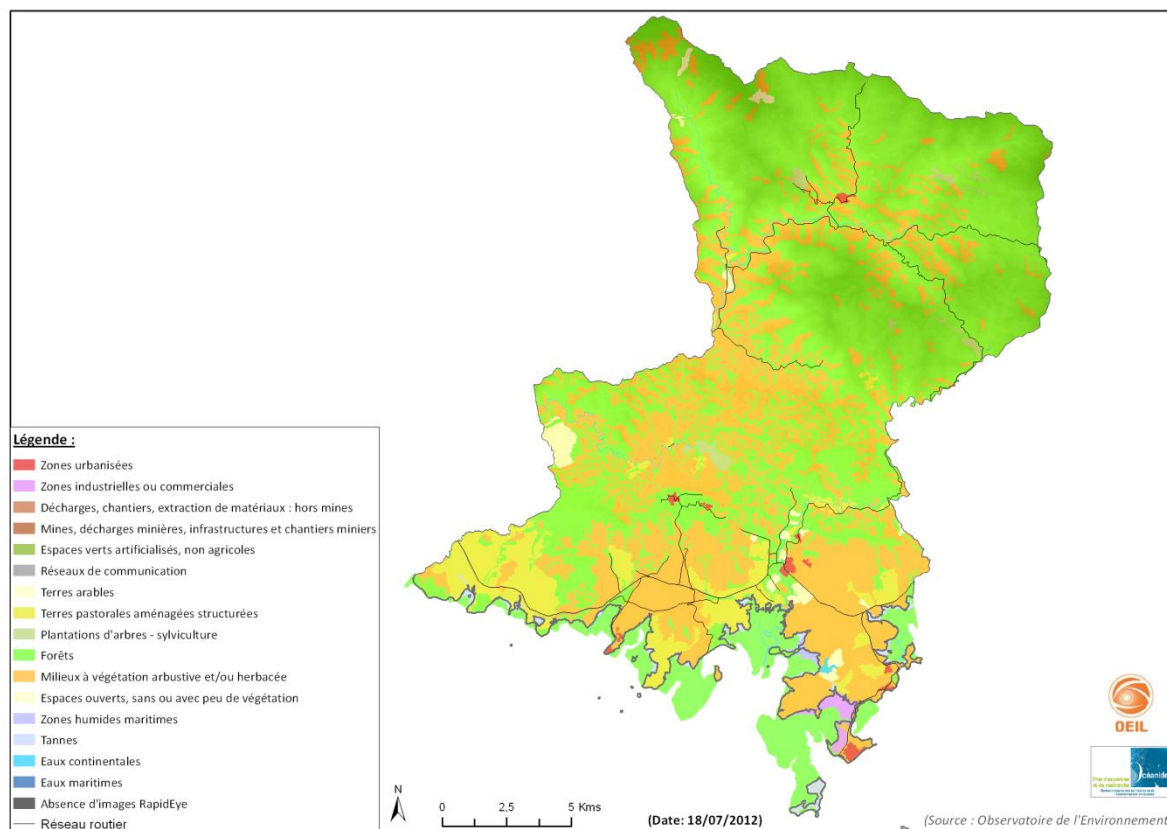
Sur le graphique ci-dessous, on peut voir la répartition des différents types d'espaces sur la commune en 2010. On constate une forte majorité d'espace forestiers (58%), puis des milieux à végétation arbustive et/ou herbacée (32%), et des terres pastorales aménagées structurées (6%). Les milieux urbains ne représentent moins que 1% de la surface communale.



Graphique 3: Répartition communale des types de paysages en 2010

La carte ci-dessous représente cette occupation des sols en 2010. On note la présence de forêt plutôt dans les hauteurs de la chaîne et sur quelques crêtes dans les plaines littorales, et sur la côte (mangroves). Les milieux à végétation arbustive sont fortement présents dans les plaines

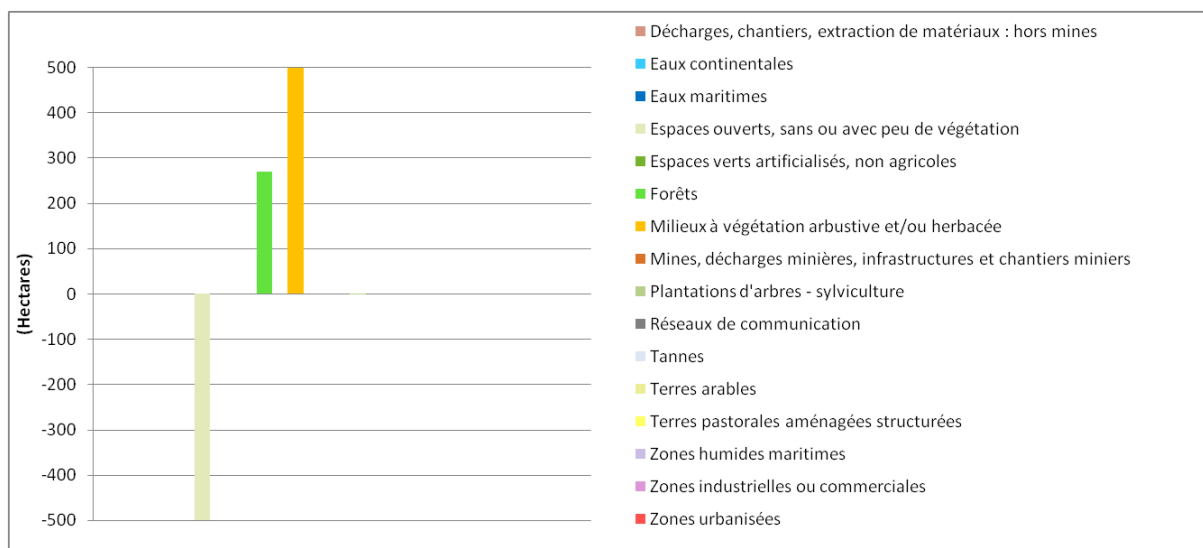
littorales et en remontant la route du col de Boghen. Les zones agricoles sont concentrées à proximité du littoral. Les zones urbaines sont concentrées uniquement autour du village et à l'extrémité de quelques presqu'îles.



Carte 4 : Occupation du sol en 2010

b. Evolution 1998-2010

Le graphique suivant nous indique l'évolution des différents types d'espaces entre 1998 et 2010 en hectares. Concernant les principales évolutions on note une forte diminution des espaces ouverts (zones incendiées) remplacées par des milieux à végétation arbustive (savanes) ou des forêts (arbustive en mutation). Ces évolutions sont concentrées sur une même zone et correspondent à la reconquête du milieu sur une zone incendiée avant le premier relevé cartographique de 1998.



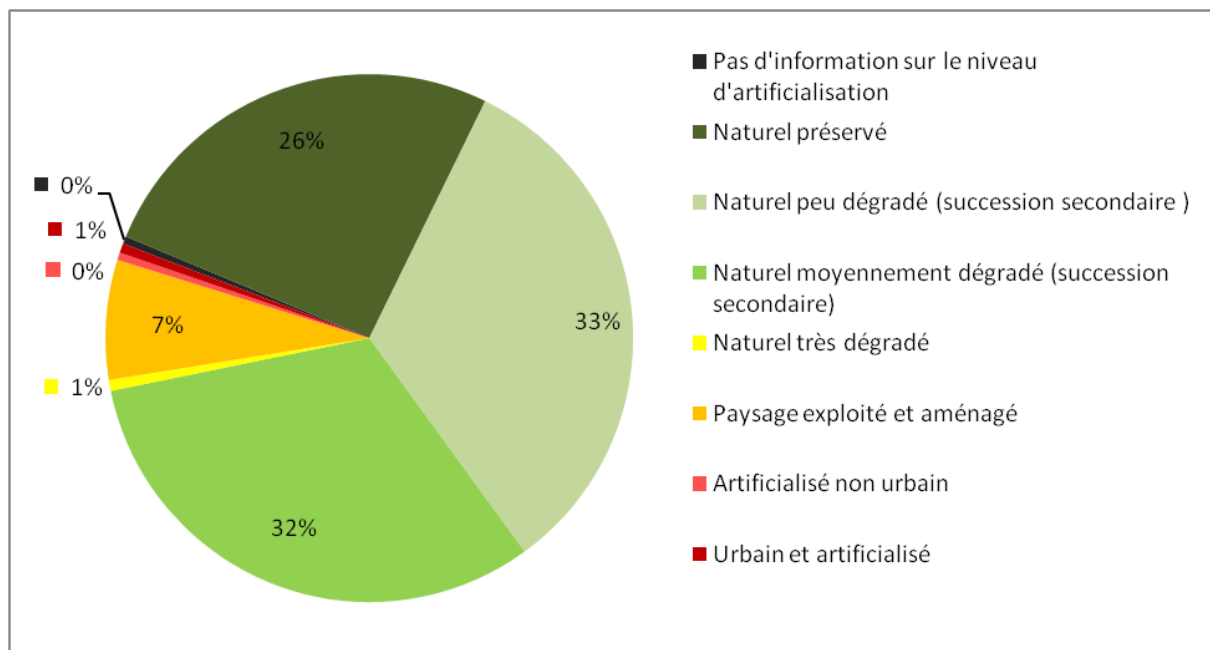
Graphique 4 : Evolution moyenne des différents paysages communaux entre 1998 et 2010

3. Indicateur d’artificialisation des espaces

Un indicateur d’artificialisation des milieux a été construit pour classer les différents espaces selon leur niveau de dégradation ou d’aménagement par les activités humaines. Cet indicateur détermine 7 niveaux d’artificialisation, du très naturel au très urbain.

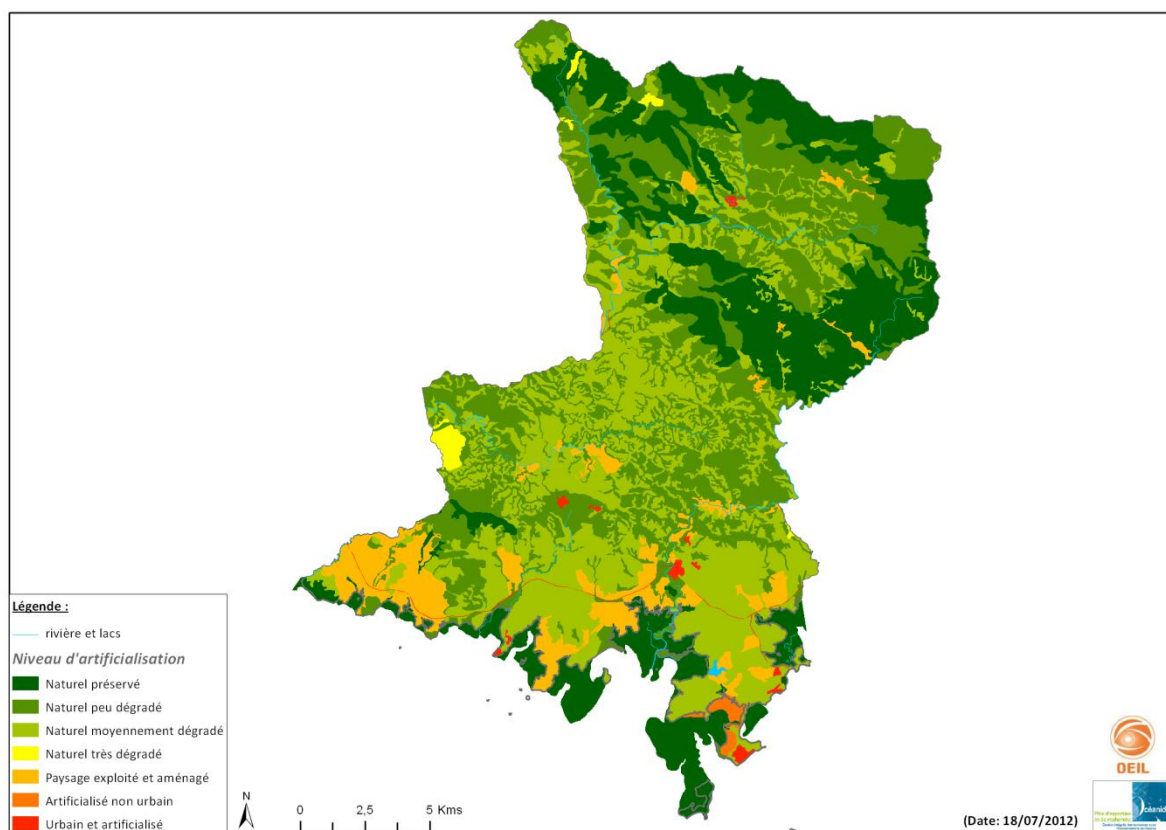
a. Etat des lieux 2010

Le graphique suivant indique donc la répartition des espaces en 2010 sur la commune en fonction de leur niveau d’artificialisation. On note une situation caractéristique des communes rurales agricoles : 59% des milieux naturels sont bien préservés, et 32% moyennement ou très dégradés. Enfin, les 7% de paysages exploités et aménagés correspondent aux milieux agricoles, les milieux très artificiels ne représentant que 1% de l’espace communal.



Graphique 5 : Niveau d'artificialisation des paysages communaux en 2010

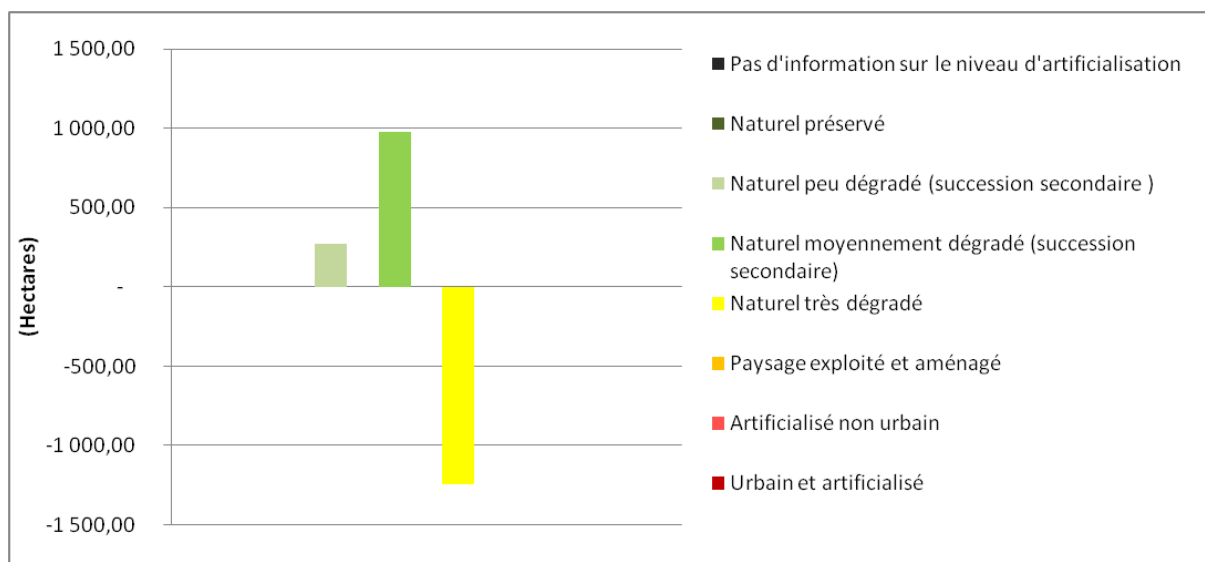
Sur la carte suivante, on note que les milieux très préservés sont cantonnés en bord de mer (mangroves), et dans les hauteurs de la chaîne. La majorité des zones dégradées se situent elles autour des zones agricoles, situées principalement dans la plaine littorale. On note aussi une dégradation des milieux dans la chaîne autour de la tribu de Katrikoin. On remarque que la dégradation des milieux s'étend bien au-delà de l'emplacement de des zones agricoles, l'ensemble des plaines et des vallées étant dégradé, ce qui permet de visualiser l'impact étendu qu'on ces activités humaines sur les milieux naturels.



Carte 5 : Niveau d'artificialisation des espaces en 2010

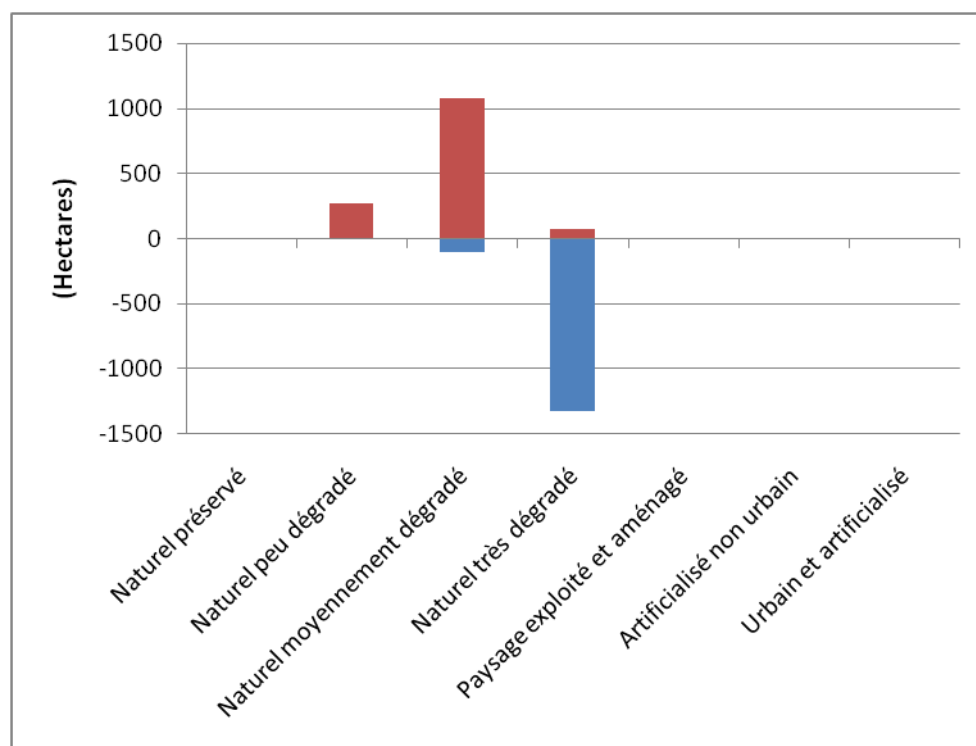
b. Evolution 1998-2010

Le graphique suivante illustre l'évolution globale de cet indicateur dans le temps (entre 1998 et 2010) : on distingue si un type de milieu a augmenté ou diminué en moyenne durant cette période. On note une diminution importante des milieux naturels très dégradés (zones incendiées), au profit des milieux moyennement voire peu dégradés (zones agricoles), correspondant à cette reconquête de milieux forestiers. Les milieux naturels préservés n'ont pas évolué, les zones urbaines non plus.



Graphique 6 : Evolution moyenne de l'artificialisation des paysages communaux entre 1998 et 2010

Le graphique suivant permet d'apporter plus de précisions sur les évolutions des milieux. Il représente l'évolution réelle (positive et négative de chaque type de milieux). Cela permet de constater que, dans la réalité, les milieux très naturels ou très urbains n'ont pas du tout évolué, la seule évolution étant celle définie précédemment.

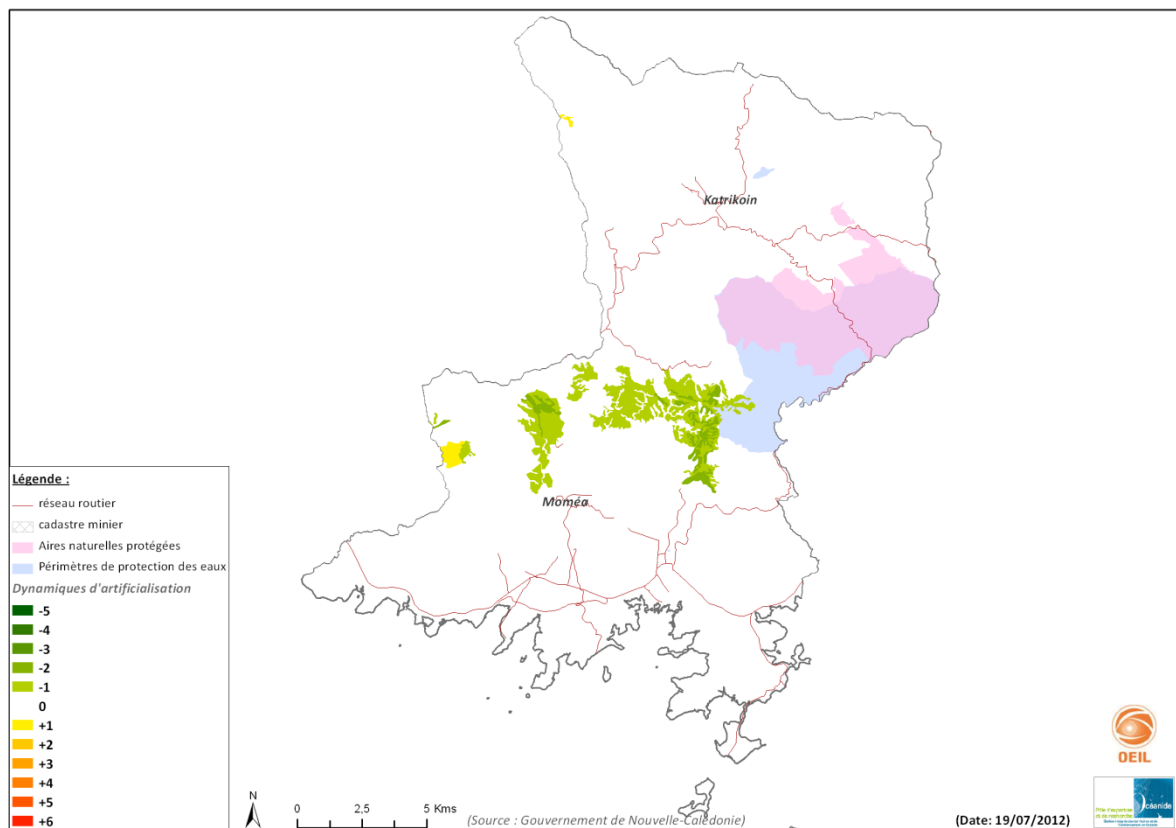


Graphique 7 : Evolution réelle de l'artificialisation des espaces communaux entre 1998 et 2010

c. Dynamiques d'évolution des milieux

La carte suivante permet de localiser les dynamiques d'évolution des milieux. On distingue si un milieu a évolué vers la naturalisation (-) ou l'artificialisation (+), et l'importance de l'évolution selon l'indicateur défini précédemment. Par exemple, une zone correspondant à la couleur « +3 » aura évolué de 3 points vers l'urbanisation (elle pourra être passée de l'indicateur 1 au 4, ou du 3 au 6 par exemple). Cette carte ne définit donc pas les types de milieux mais caractérise seulement leurs évolutions.

On peut noter que les évolutions concernent des surfaces importantes et concentrées dans la plaine. De plus, les évolutions fortes sont rares, mais celles en cours ont concernées une naturalisation des milieux, ce qui est assez rare.



Carte 6 : Dynamiques d'artificialisation des espaces entre 1998 et 2010

4. Synthèse comparative

a. Artificialisation et typologie des communes

Le tableau ci-dessous met en perspective les résultats des différentes typologies des communes concernant les domaines socio-économique, agricole et environnemental, avec la moyenne de l'artificialisation (sur une échelle de 1 = naturel, à 7=urbanisé) et le coefficient moyen des évolutions de l'artificialisation. Ce coefficient a été calculé selon le total des évolutions en fonction de leur surface et de leur importance (vers le naturel ou l'artificiel), le tout étant rapporté à la surface communale. Ainsi, deux communes ayant connu des évolutions similaires pourront avoir un coefficient différent si leurs surfaces sont très inégales.

<i>Commune</i>	<i>Environnement</i>	<i>Agriculture</i>	<i>Socio-économique</i>	<i>Moyenne d'artificialisation</i>	<i>Coefficient des évolutions de l'artificialisation</i>
Boulouparis	Intérêt écologique moyen Activité minière importante	Commercial agro-pastoral	Rural aisé inégalités	2,7	+1,9
Bourail	Intérêt écologique faible Activité minière faible	Commercial agro-pastoral	Rural aisé inégalités	2,6	+1
Dumbéa	Intérêt écologique très fort Activité minière très faible	Commercial intense	Périurbain aisé en croissance	2,8	+7
Farino	Intérêt écologique très fort Aucune activité minière	Commercial agro-pastoral	Rural aisé inégalités	2,2	0
Ile des Pins	Intérêt écologique	Commercial	Rural peu	1,8	-1,1

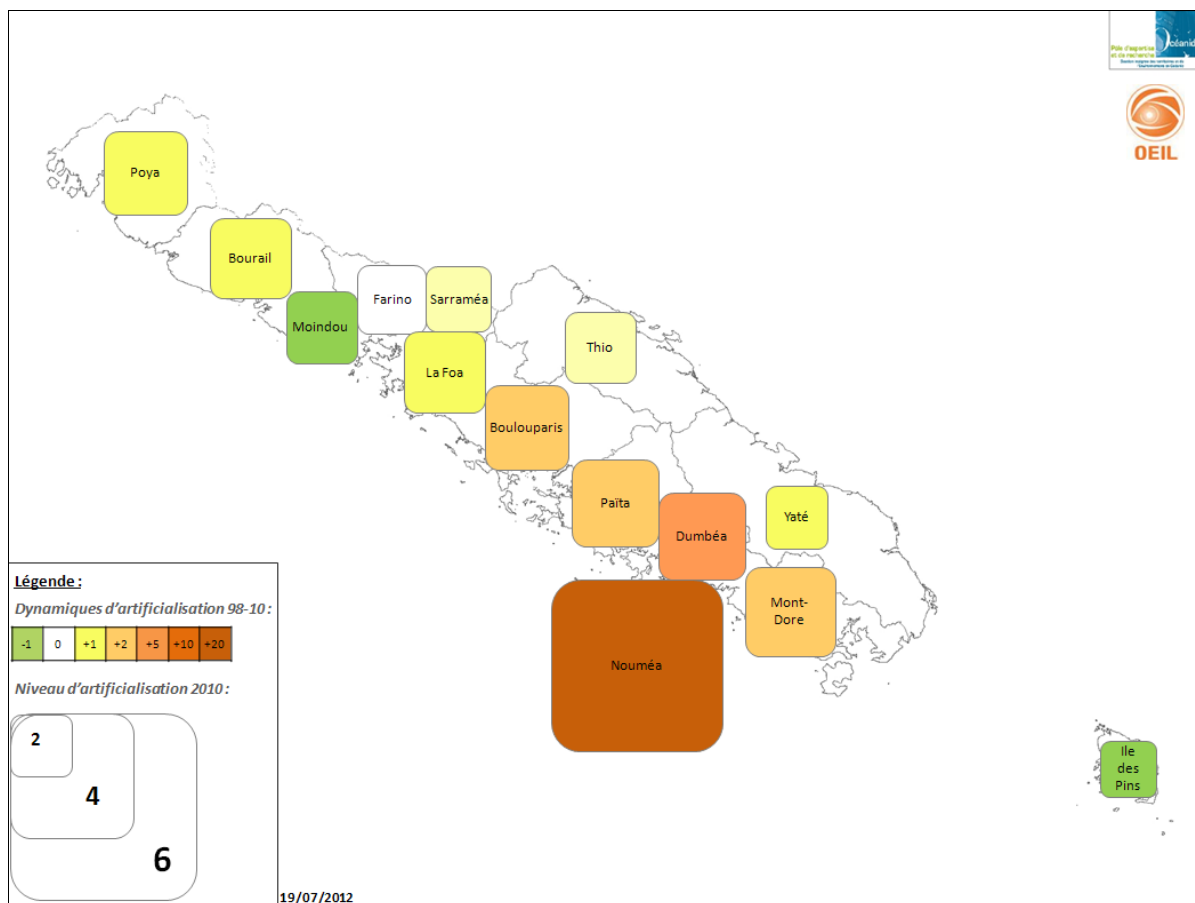
	très fort Aucune activité minièrè	traditionnel diversifié	aisé		
La Foa	Intérêt écologique faible Aucune activité minièrè	Commercial agro-pastoral	Rural aisé, inégalités	2,6	+1
Moindou	Intérêt écologique fort Aucune activité minièrè	Commercial agro- pastoral	Rural peu aisé	2,3	-1
Mont-Dore	Intérêt écologique moyen Activité minièrè importante	Polyculture- élevage technique	Périurbain aisé en croissance	2,9	+2,1
Nouméa	Intérêt écologique faible Aucune activité minièrè (hors usine)	Polyculture- élevage technique	Urbain très aisé, inégalités	5,5	+20,7
Païta	Intérêt écologique moyen Activité minièrè faible	Commercial intense	Périurbain aisé en croissance	2,8	+2,3
Poya Sud	Intérêt écologique moyen Activité minièrè faible	Polyculture- élevage diversifié	Rural peu aisé	2,7	+0,8
Sarraméa	Intérêt écologique très fort Activité minièrè	Commercial agro-pastoral	Rural peu aisé	2,1	+0,1

	très faible				
Thio	Intérêt écologique très fort Activité minière importante	Commercial agro-pastoral	Rural peu aisé	2,3	+0,2
Yaté	Intérêt écologique très fort Activité minière importante	Polyculture- élevage traditionnel, diversifié, et/ou technique	Rural peu aisé	2	+0,5

Moindou fait partie des communes rurales de la côte Ouest ayant un patrimoine naturel très riche, avec Farino et Sarraméa. On note que Moindou fait partie des deux seules communes, avec l’Ile des Pins, à avoir connu une évolution vers des paysages plus naturels entre 1998 et 2010.

b. Cartogramme de synthèse

La carte ci-dessous illustre les données du tableau précédent : à la fois la moyenne d’artificialisation par commune (taille du carré de chaque commune), et la dynamique d’évolution entre 1998 et 2010 à l’échelle provinciale (couleur de carré de chaque commune selon le coefficient défini ci-dessus). On note que Moindou fait partie d’une vaste zone aux milieux naturels bien préservés avec Farino et Sarraméa. L’évolution des milieux y est globalement très faible entre 1998 et 2010.



Carte 7 : Dynamiques d'artificialisation des espaces entre 1998 et 2010

Conclusion

Le mode d'occupation des sols de Moindou n'a pas connu d'évolution importante depuis 1998, les mutations ayant eu lieu sont principalement dues à la reconquête d'une vaste zone forestière suite à de grands incendies. On ne constate pas d'évolution des zones urbaines ou artificielles, même à proximité de celles existantes. Les milieux classés ou protégés n'ont pas subi d'artificialisations ou de dégradations depuis 1998.